

Tarifs menage-express.com Ménage et Repassage

Valable jusqu'au 31/12/2008

A chacun sa formule, à chacun son tarif, chez nous rien de plus simple !

Vous achetez au début du mois un forfait de crédit d'heures basé sur la consommation hebdomadaire choisie fois quatre semaines ainsi que vos frais de gestion mensuel d'abonnement de 10€TTC.

Nos tarifs en ménage et repassage évoluent en fonction du **niveau de service**, **Service Evidence** ou **Service Excellence**, et du **nombre d'heures commandées** (plus le nombre d'heures est important, plus le tarif horaire diminue).

De 2 h à 4h hebdomadaires	Service Evidence	Service Excellence
Tarifs horaire TTC avant réduction ou crédit d'impôts	20.00€	21.90€
Coût horaire net après réduction ou crédit d'impôts*	10.00€	10.95€
De 5 h à 9 h hebdomadaires	Service Evidence	Service Excellence
Tarifs horaire TTC avant réduction ou crédit d'impôts	19.00€	20.90€
Coût horaire net après réduction ou crédit d'impôts*	9.50€	10.45€
Plus de 10 h hebdomadaires	Service Evidence	Service Excellence
Tarifs horaire TTC avant réduction ou crédit d'impôts	18.50€	20.40€
Coût horaire net après réduction ou crédit d'impôts*	9.25€	10.20€

Une demande ponctuelle ? Pas de souci, menage-express.com est là pour vous aider.

Pour un recours ponctuel à la carte ou en grand ménage de printemps: 25.90€ TTC de l'heure, soit 12,95€ de l'heure après réduction ou crédit d'impôts*

Nettoyage divers, emménagement, déménagement etc... sur devis gratuit

* Dans les conditions posées par l'article 199 sexdecies du CGI, sous réserve de modification de la législation.

La réduction ou le crédit d'impôts :

menage-express.com est une société prestataires de services à la personne agréée par la Préfecture, vous pouvez ainsi bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt de 50 % des sommes dépensées (plafond compris entre 12 000 et 15 000 Euros par an selon votre situation familiale ; selon loi fiscale en vigueur ; art. 199 sexdecies du Code Général des Impôts). Si vous souhaitez de plus amples renseignements, contactez-nous.

Conditions et modes de paiement acceptés

Pour les prestations régulières

- Chèque bancaire
- Virement bancaire
- Chèques Emploi Service Universels (CESU) préfinancés (par ex : Chèque Domicile, Ticket Cesu, Cesu Sodexo,...).

Pour le recours ponctuel à la carte

- CESU préfinancés
- Virement bancaire
- Chèque bancaire

Le paiement à la commande est obligatoire.

Frais de transport

Pour les interventions ne nécessitant pas l'utilisation d'un véhicule pour se rendre sur les lieux de la prestation, pas de frais de transport.

Pour les interventions nécessitant l'utilisation d'un véhicule pour se rendre sur les lieux de la prestation (situées dans des lieux éloignés des lignes régulières de transport en commun ou difficiles d'accès), facturation forfaitaire de 3 € par intervention (1,50€ après réduction ou crédit d'impôt) au titre de la participation aux frais de transport.

Divers

La durée minimale des interventions est de 2 heures.